

Nuit de l'accessibilité : venez participer à la création de l'artère paralympique

Vendredi 30 juin à l'occasion de la Nuit de l'accessibilité, Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé et du handicap, et Jean-François Martins, adjoint aux sports, dévoileront « l'artère paralympique » à travers une maquette innovante et évolutive. Conçue dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, ce projet marque la volonté de la Ville de Paris de proposer des Jeux réellement inclusifs, accessibles à tou-te-s, et de transformer durablement la Ville du quotidien.

L'accessibilité pour tous est une attente de longue date des personnes en situation de handicap et des associations qui les représentent. La Mairie de Paris a suivi depuis de nombreuses années une politique d'intégration des personnes en situation de handicap et travaille à une meilleure accessibilité de ses équipements recevant du public (ERP) et de ses espaces publics. En mars dernier, le plan « Handicap, inclusion et accessibilité universelle » 2017-2021 a été adopté par le Conseil de Paris, venant ainsi compléter un dispositif municipal déjà solide.

Dans le cadre de la candidature parisienne aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, la Ville de Paris a souhaité se doter d'un outil méthodologique pour faciliter la mise en accessibilité de son espace public : l'artère paralympique. Incarnée par une maquette évolutive, ce projet répond à un double enjeu : d'une part, améliorer l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap, et d'autre part, intégrer la mesure 27 « Accélérer la mise en accessibilité de la Ville » du programme d'accompagnement de candidature de la Ville de Paris à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, et ainsi fédérer et mobiliser le monde du handicap autour des Jeux.

La maquette de l'artère paralympique sera présentée et construite avec les Parisiens, en situation de handicap ou non, lors de la Nuit de l'accessibilité, organisée par l'association J'accède et clôturant le Mois Extra Ordinaire. Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé et du handicap, se rendra à 20h30 à la Halle des Blancs Manteaux (4^e) pour dévoiler cette maquette, qui a vocation à évoluer en fonction des contributions des Parisiens et des besoins locaux.